



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

30 mai 2018

Réponse de l'AMF à la consultation de la Commission européenne sur la proposition de règlement européen relatif aux prestataires européens de services de financement participatif pour les entreprises

Ce document contient les propositions de l'AMF sur l'initiative de la Commission européenne de créer un cadre législatif européen pour le financement participatif. Ce contenu est disponible en version anglaise uniquement.

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

SUPPORT ÉVÉNEMENT**FINANCE DURABLE**

16 décembre 2021

18ème Entretiens de l'AMF – Vidéos des interventions des entretiens

**RAPPORT / ÉTUDE****MARCHÉS**

05 juillet 2021

Cartographie 2021 des marchés et des risques

**ACTUALITÉ****INFORMATION ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES**

15 avril 2021

Le cadre juridique français permet d'accueillir les SPAC à Paris tout en veillant à la protection des investisseurs

**Mentions légales :**

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02